



INFO PRESSE

Date : 04/09/2023

Démission de Philippe Gamen de la présidence de Grand Chambéry

Communiqué de Philippe Gamen :

Depuis juillet 2020 que j'exerce la fonction de président de la Communauté d'agglomération de Grand Chambéry, je n'ai pas ménagé mes efforts pour être digne de la confiance qui m'a été accordée par le conseil communautaire. Il s'agit d'un poste très exigeant qui demande d'être au maximum de ses capacités en permanence. Je dois aujourd'hui reconnaître que cet engagement au quotidien a eu des conséquences sur mon état de santé, ce qui ne me permet plus d'assurer pleinement et dans les meilleures conditions le mandat qui m'a été confié.

Parce que je crois en cette agglomération, parce que les défis qui se présentent à nous seront déterminants pour l'avenir, je souhaite désormais, en responsabilité, pouvoir transmettre le relais à un autre élu pour assurer la deuxième partie du mandat. Je vous informe donc que je viens de remettre à Monsieur le Préfet ma lettre de démission de mes fonctions de président de Grand Chambéry. Il lui appartient désormais de valider cette demande et de décider de la date précise de fin de ma mission, dans l'intérêt de la bonne marche de l'agglomération.

Il reste encore du travail à accomplir, mais nous avons tracé la voie. En effet, nous disposons d'un projet d'agglomération qui traduit les priorités que nous avons collectivement fixées. Nous nous sommes également dotés d'une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse qui doit nous guider jusqu'à la fin du mandat, nous permettant de répondre ainsi aux enjeux du territoire, dans toute sa diversité. Le cap est donné et les moyens d'atteindre nos objectifs sont assurés.

Je tiens à remercier les élus qui m'ont soutenus et rejoints dans cette démarche, ainsi que l'ensemble du personnel de l'agglomération, sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Je quitterai ce poste avec le sentiment du travail accompli puisque toutes les délibérations que j'ai pu proposer depuis juillet 2020, ont été approuvées par le conseil communautaire.

Enfin, je précise que je continuerai à siéger au sein du conseil communautaire. A cette place, je continuerai à œuvrer pour l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel



grandchambery

